

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR TURCOT DOIT ÊTRE CONÇU COMME UN VÉRITABLE PROJET URBAIN INTÉGRÉ À SON MILIEU

Montréal, le 21 novembre 2008 – Montréal demande au ministère des Transports du Québec de réévaluer certains éléments fondateurs du projet de réaménagement de l'échangeur Turcot. Les membres du comité exécutif de la Ville et les maires des arrondissements et des villes concernés jugent qu'il est absolument nécessaire de procéder à la reconstruction de l'ouvrage. Toutefois, ils sont d'avis que plusieurs préoccupations fondamentales exprimées par les élus municipaux et les citoyens n'ont pas été prises en compte par le ministère des Transports du Québec.

Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, demande donc « que le projet ne soit pas conçu uniquement comme un corridor routier mais comme un véritable projet urbain intégré à son milieu ».

« Un réaménagement de cette dimension aura un impact énorme sur le territoire montréalais. Il devra tenir compte des orientations stratégiques de l'agglomération de Montréal en matière d'urbanisme et de son Plan de transport. Afin de faire des gains réels en matière d'environnement et de qualité de vie, nous estimons qu'il faut réévaluer la capacité du futur échangeur en tenant compte des nombreux projets prévus dans le secteur par la Ville et le Gouvernement du Québec » a souligné M. Tremblay.

Selon M. André Lavallée, membre du comité exécutif, responsable de l'aménagement urbain et du transport collectif, « Il faut profiter de cette opportunité pour améliorer de façon significative l'offre de transport collectif notamment entre le Centre-ville et les secteurs du sud-ouest de même qu'entre l'île et la Rive-sud de Montréal. Il nous apparaît également essentiel d'introduire de nouvelles pratiques pour encourager le covoiturage sur le réseau autoroutier ».

« La question du logement nous préoccupe elle aussi beaucoup. Ce projet s'étend sur un vaste territoire et prévoit des expropriations et des déplacements d'unités d'habitation. Si cela s'avérait incontournable, elles devront être limitées au strict minimum et nous demandons que les citoyens touchés puissent bénéficier d'un programme de relocalisation de qualité. Également, certains équipements de l'arrondissement du Sud-Ouest seront très affectés, notamment le Centre sportif Gadbois. Nous croyons que l'implantation actuelle du Centre devra être en partie revue, ce qui nécessitera un investissement majeur », poursuit M. Lavallée.

Le comité exécutif demande aussi la mise en place d'un mécanisme pour répondre aux préoccupations des arrondissements et des villes qui seront affectés par les travaux, notamment les mesures de mitigation qui seront instaurées pour atténuer les émissions de bruit, de poussières et autres types de nuisances engendrés par un chantier d'une telle ampleur. Certains aménagements spécifiques à leurs territoires devront être examinés dans le but de bonifier l'ouvrage.

La question du partage de certains coûts devra faire l'objet d'une entente de partenariat entre la Ville et le ministère des Transports tout comme le développement futur des terrains qui seront libérés par le réaménagement du complexe Turcot.

Globalement, le maire Gérald Tremblay souhaite que ce projet devienne une référence en matière de performances environnementales, de transfert modal vers le transport collectif, d'amélioration de la qualité de vie et de réduction des gaz à effet de serre.

Construit il y a près de 40 ans, l'échangeur Turcot est situé dans les arrondissements et villes du Sud-Ouest de Montréal à la jonction des autoroutes 20 et 15. Le ministère des Transports du Québec a annoncé son intention de reconstruire complètement cette imposante structure routière en la ramenant au niveau du sol.

-30-

Source : Darren Becker
Cabinet du maire et du comité exécutif

514 872- 6412

Renseignements : André Lazure
Service des communications et
des relations avec les citoyens
514 868-1125